

COMMUNIQUÉ

Pour publication immédiate

OUVERTURE DES TERRAINS DE TENNIS

Estérel, le 19 mai 2020 - Excellente nouvelle pour les amateurs de tennis! Le gouvernement du Québec a annoncé la reprise graduelle de la pratique de certaines activités sportives et de loisir qui se déroulent à l'extérieur. À compter du 20 mai 2020, il sera possible de jouer au tennis au Parc Thomas-Louis-Simard.

Soyez avisé que seul le tennis en simple est autorisé. Nous comptons sur vous pour suivre les directives de Tennis Canada, jointes à la présente, concernant la distanciation sociale et la santé publique.

Nous vous invitons donc à remplir le formulaire ci-inclus afin d'obtenir gratuitement votre carte permettant de réserver les terrains de tennis.

Bonnes parties!

- 30 -

Source et information :

Ville d'Estérel
450 228-3232